

Procès-verbal de la 32^e assemblée annuelle du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke, tenue le 19 septembre 2022, à 12 heures, par l'application Microsoft Teams.

Avant de commencer la rencontre, M. Frédéric Gauvin, président du comité de retraite, fait mention qu'un point 0 à l'ordre du jour devrait être ajouté, soit la désignation d'un président d'assemblée et d'une secrétaire pour la tenue de l'assemblée. M. Gauvin informe les membres présents que M. Robert Ouellet et Mme Louise Ainslie ont été désignés au préalable comme président d'assemblée et secrétaire respectivement, il faudrait les nommer officiellement avec l'accord de l'assemblée.

Il est proposé par M. Raymond-Mathieu Simard et appuyé par M. Marc-André Lapointe de nommer M. Robert Ouellet comme président d'assemblée et Mme Louise Ainslie à titre de secrétaire. La proposition est approuvée à l'unanimité.

2022-1. Présentation des membres du comité de retraite

Avant de céder la parole au président d'assemblée, M. Gauvin dresse la liste des membres du comité de retraite. Celles et ceux qui assistent à l'assemblée se présentent : M. Rock Bélanger, M. Guy Bellemare, M. Pedro D'Orléans-Juste, M. Claude Gaulin, M. Serge Germain (directeur général), M. François Gitzhofer, M. Abdennabi Khiari, M. Marc-André Lapointe, Mme Mélanie Lebel, M. Luc Robillard, M. Stéphane Rousseau et M. Raymond-Mathieu Simard.

Le président présente ensuite M. Louis-Philippe Cloutier, analyste en placement, qui s'est joint à la permanence du comité de retraite ainsi que les personnes qui travaillent à la section retraite du Service des ressources humaines sous la direction de Mme Caroline Hamel : M. Abou Bakari Ba, M. François Chevalier, Mme Frédérique Dion et M. Maxime Pinard.

2022-2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification n'étant apportée à l'ordre du jour, M. Raymond-Mathieu Simard en propose l'adoption, appuyé par M. Claude Gaulin. - L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

2022-3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 septembre 2021

Le président d'assemblée demande si des corrections ou des précisions doivent être apportées au procès-verbal du 23 septembre 2021. Il n'y a aucune correction à faire, le président suggère donc de procéder à l'adoption du procès-verbal.

Il est proposé par M. Raymond-Mathieu Simard et appuyé par M. François Gitzhofer d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 23 septembre 2021 tel que présenté. - Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2022-4. Affaires découlant du procès-verbal du 23 septembre 2021

Aucune question à traiter.

2022-5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2021

Le président d'assemblée présente Mme Chantal Lessard ainsi que Mme Annie Rainville de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Mme Lessard fera la présentation des états financiers du régime.

Elle présente tout d'abord le rapport de l'auditeur indépendant qui est sans réserve, c'est-à-dire que les états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière du régime de retraite au 31 décembre 2021, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

Mme Lessard poursuit en disant qu'elle soulignera les points importants et les changements par rapport à l'année 2020 puisque les personnes présentes ont pu prendre connaissance des états financiers avant l'assemblée.

Le bilan donne le portrait de l'actif de la caisse de retraite au 31 décembre 2021, indique Mme Lessard. À cette date, le régime disposait d'un actif de près de 1,450 milliard \$, ce qui représente une augmentation de 244 millions \$ par rapport à l'année 2020. Du côté du passif (obligations envers les participantes et participants du régime), les obligations au titre des prestations de retraite ont également augmenté, passant de 1,210 milliard \$ en 2020 à 1,244 milliard \$ en 2021. Mme Wolfe souligne cependant que la hausse de l'actif est nettement plus grande que celle du passif. Pour l'exercice terminé au 31 décembre 2021, le régime de retraite enregistre un excédent de près de 205 millions \$. Elle présente ensuite en détail l'évolution de l'actif et celle du passif. Elle mentionne que la variation de la juste valeur des placements s'explique principalement par la très bonne performance des marchés boursiers et par l'augmentation qui en découle (137 millions \$ en 2021 par rapport à 16 millions \$ en 2020). De plus, le gestionnaire Orbis a fait passer la réserve pour les frais de performance de 0 à 4 millions \$, ce qui a contribué également à la forte variation (note 4 f). Quant au passif, elle indique que les données sont fournies par l'actuaire et validées par eux.

Mme Lessard passe à la partie des notes complémentaires en signalant qu'il n'y a pas de nouvelles notes cette année. Elle passe en revue les différentes notes en insistant sur la note 4, plus particulièrement la note 4 f qui donne le détail des placements et sur la note 5 où il est fait mention qu'une évaluation actuarielle doit être faite au 31 décembre 2021 et où apparaissent également les taux de cotisation.

Le président d'assemblée remercie Mme Lessard pour sa présentation.

2022-6. Rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2021

Ce point est présenté par Mme Nathalie Perreault, de la firme Mercer.

Mme Perreault commence par présenter les objectifs d'une évaluation actuarielle qui sont de déterminer la situation financière du régime (surplus ou déficit) à une date donnée, soit le 31 décembre 2021, et d'établir les cotisations requises. Elle précise que la dernière évaluation a été faite en 2018 et que la loi exige qu'une évaluation soit tenue aux trois ans.

Mme Perreault explique qu'il y a deux bases d'évaluation pour déterminer le passif du régime : une base de continuité (régime maintenu indéfiniment) et une base de solvabilité (photo du régime à la date de terminaison supposée). Les principaux facteurs qui influencent les résultats sont le rendement, les taux d'intérêt et certaines autres hypothèses (salaires plus élevés, augmentation du passif, etc.). Elle note au passage que

c'est l'Université qui choisit la marge pour écarts défavorables pour établir le taux d'actualisation suggéré par l'actuaire.

Mme Perreault expose les faits saillants entre l'évaluation 2018 et celle de 2021 :

- Rendement annuel moyen de la caisse de 10,1 %
- Baisse des taux d'intérêt
- Hausse du taux de cotisation en janvier 2021
- Hypothèse d'inflation plus élevée

Le portrait de la santé financière du régime, annonce Mme Perreault, est le suivant : le régime enregistre un surplus actuariel de 109,1 millions \$, la réserve (exigence de la loi) se chiffre à 88,1 millions \$ et son ratio de provisionnement se situe à 108 %, ce qui signifie que le régime dispose de 1,08 \$ pour chaque 1 \$ versé aux participantes et participants.

Mme Perreault termine sa présentation en indiquant qu'il n'y a pas de changements aux cotisations requises. En effet, la cotisation additionnelle a été réduite afin de maintenir la cotisation totale stable à 17,19 %.

2022-7. Rapport des activités du comité de retraite en 2021

Le président du comité de retraite commence sa présentation en annonçant le rendement de la caisse de retraite pour l'année 2021 qui se chiffre à 14,5 % par rapport à la médiane de 8,9 % dans l'univers de RBC. Au 31 décembre 2021, l'actif de la caisse de retraite s'élevait à 1,449 milliard \$. Il mentionne que la politique de placement a été révisée et que des travaux concernant la gouvernance sont en cours.

À l'aide d'un graphique qui illustre la valeur ajoutée par rapport au portefeuille de référence, le président rappelle que la gestion de la caisse est axée sur la protection du capital, ce qui signifie peu ou pas de valeur ajoutée quand les marchés boursiers sont fortement à la hausse pour éviter la course au rendement. Il poursuit avec une mise à jour du rendement au 31 août 2022 : malgré des rendements négatifs, la caisse de retraite performe mieux avec une valeur ajoutée de 3,9 %. Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt a été favorable pour la caisse. L'actif a baissé, mais le passif a baissé davantage, ce qui contribue à la bonne santé financière du régime.

Le président termine sa présentation avec quelques prévisions économiques, en rappelant toutefois que la gestion de la caisse ne change pas : patience et discipline sont de rigueur.

- L'inflation pourrait revenir vers la cible de la Banque du Canada (dans une fourchette de 3 à 3,5 %) si ce scénario se concrétise en 2023, le Canada pourrait éviter une récession.
- L'instabilité géopolitique grandissante en Europe (guerre en Ukraine) engendre des tensions sur les prix de l'énergie; avec l'hiver qui approche, cela pourrait tourner en crise de l'énergie pour l'Europe.
- L'Asie (politique 0 cas de COVID en Chine) : augmente les pressions sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Le président d'assemblée adresse ses remerciements pour cette présentation et informe les membres qu'ils pourront la consulter sur le site Internet du Régime de retraite de l'Université de Sherbrooke.

2022-8. Modifications apportées au régime en 2021

Aucune modification apportée.

2022-9. Indications portées au registre des conflits d'intérêts

Il n'y a pas d'indications de conflits d'intérêts portées au registre.

2022-10. Désignation des membres au comité de retraite

Le président d'assemblée rappelle que, conformément avec la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et selon le Règlement du régime de retraite concernant la composition du comité de retraite, l'assemblée annuelle doit permettre au groupe des participantes et participants actifs et à celui des participantes et participants non actifs et des bénéficiaires de désigner une ou un membre du comité de retraite avec ou sans droit de vote.

Proposition concernant la désignation d'une ou d'un membre par le groupe des participants actifs

L'assemblée se déclare satisfaite du mode de désignation des membres actifs au comité de retraite et ne souhaite pas nommer une ou un membre actif supplémentaire.

Proposition concernant la désignation d'une ou d'un membre non actif

Il n'y a pas lieu procéder à l'élection d'une ou d'un membre non actif cette année.

Proposition concernant la désignation d'une ou d'un membre sans droit de vote par les groupes des participants actifs, des participants non actifs et des bénéficiaires

L'assemblée ne désire pas nommer une ou un membre sans droit de vote supplémentaire.

2022-11. Période de questions

Un participant pose une question concernant la rente viagère.

Le président rappelle que la forme normale de la rente est une rente garantie 5 ans et réversible à 60 % s'il y a une conjointe ou un conjoint admissible. La rente peut provenir de la composante à prestations déterminées (dans la majorité des cas en 2021) ou de la composante à cotisations déterminées. Notre régime est hybride et la plus avantageuse de ces composantes est offerte au moment de la retraite.

Avant de procéder à la levée de la séance, le président tient à adresser ses remerciements à M. François Gitzhofer et à M. Marc-André Lapointe, qui quittent le comité, pour leur participation aux travaux du comité de retraite.

2022-12. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Raymond-Mathieu Simard et appuyé par M. Marc-André Lapointe de lever la séance. La proposition étant adoptée à l'unanimité, le président d'assemblée déclare la levée de l'assemblée à 13 h 30.

Le président,



Frédéric Gauvin



Louise Ainslie, secrétaire

LISTE DES PRÉSENCES - Assemblée annuelle du 19 septembre 2022

Membres actifs (45)

*AINSLIE, Louise**

*BA, Abou Bakari (section
retraite - RH)*

BEAULÉ, Christian

BEAUDOIN, Anne-Josée

*BÉLANGER, Rock**

*BELLEMARE, Guy**

BILODEAU, Sonia

BLANCHARD, Rock

BROCHU, Martin

CADIEUX, Geneviève

CARON, Stéphane

*CHARRON, François (section
retraite – RH)*

CHEVALIER, François

CHEVRETTE, Josée

COUTURE, Odile

DELORME, Danièle

DESPATIE, Luc

*DION, Frédérique (section
retraite - RH)*

*D'ORLÉANS-JUSTE, Pedro**

DOSTIE, Marie-Josée

DUPÉRÉ, Annie

DUPRAS, Martin

FLEURY, Alain

*GAULIN, Claude**

*GITZHOFER, François**

GOYETTE, Alexandra

GRONDIN, Jean

GROUSSARD, Pierre-Yves

*HAMEL, Caroline**

HIVERT, Nathalie

*KHIARI, Abdennabi**

*LAPOINTE, Marc-André**

LAROCQUE, Gérard

*LEBEL, Mélanie**

LECOMTE, Roger

LEDUC, Rolland

MASLOUHI, Ahmed

MORIN, François

PANNETON, Raymond

PICHÉ-JUTRAS, Ariane

*PINARD, Maxime**

*ROBILLARD, Luc**

*ROUSSEAU, Stéphane**

*SIMARD, Raymond-Mathieu**

ST-LAURENT, Sylvie

** Membres du comité de retraite*

Membre non actifs (4)

FINÈS, Philippe

LEMOINE, Claude

MORIN, Langis

OUELLET, Robert

Membres invités (6)

*CLOUTIER, Louis-Philippe : analyste en placement
au comité de retraite**

*GAUVIN, Frédéric : président du comité de retraite**

*GERMAIN, Serge : directeur général du comité de
retraite**

*LESSARD, Chantal : auditrice de Raymond Chabot
Grant Thornton*

PERREAULT, Nathalie : actuaire chez Mercer

*RAINVILLE, Annie, auditrice de Raymond Chabot
Grant Thornton*